

Plan de requalification des ETST et des dessinateurs en catégorie B

Bien loin des promesses et des besoins

Les documents fournis par l'administration de notre pôle ministériel nous présentent l'état de ces dossiers une fois le rabot de Bercy passé... Et en matière de rabotage, Bercy n'y est pas allé de main morte !

- ⊗ Face à la demande d'une requalification sur une seule année en 2023, de **tous les ETST**, Bercy accorde un plan de requalification sur 3 ans.
- ⊗ Face à la demande d'un plan de requalification de **tous les dessinateurs**, Bercy n'accorde la requalification que de 145 d'entre eux, en 3 ans également, soit 40% du corps.

Soit globalement 3 ans pour requalifier à peine 286 personnes (141 ETST + 145 dessinateurs) !

Et devant ce résultat pitoyable, notre administration ne juge pas utile de faire monter nos ministres en première ligne en demandant un arbitrage interministériel !

Ce plan de requalification passera par l'augmentation des taux de promotion dans le corps des TSDD, pour moitié via l'examen professionnel et pour moitié via la liste d'aptitude.

La FSU Ecologie a dénoncé en séance ce plan de requalification bien loin des objectifs initiaux de notre administration, inutilement étalé dans le temps ; un étalement qui induit une mise en concurrence néfaste entre les agentes et les agents.

La FSU Ecologie a également émis des réserves sur les chiffres présentés : le nombre de promotions entre 2023 et 2025 s'élèvera à 365, à comparer aux 160 promotions de catégorie C en B des années 2020-2021-2022.

Autrement dit, sur les trois années du plan de requalification, il ne resterait que 79 promotions possibles sur le corps des TSDD pour les agentes et les agents des autres corps de catégorie C : PETPE, Syndic des gens de Mer et ATAE, sur

une population totale d'agent.es promouvables par liste d'aptitude en 2023 qui s'élevait à 7 212 agent.es !

La FSU Ecologie attend pour le moins des explications de l'administration !

La FSU Ecologie demande au ministre d'aller chercher un arbitrage interministériel sur ce dossier, afin de revenir à ses ambitions premières.

Et quoi qu'il en soit, elle donne rendez-vous à l'administration au CSA ministériel du 16 mars prochain.

Voir :

- Le [diaporama support](#) de la réunion
- La [fiche de présentation](#) du plan de requalification
- La [déclaration liminaire](#) de la FSU Ecologie
- Le [courrier envoyé au ministre C.Bechu](#)



Sne-FSU / SNUitam-FSU
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37

